



Ville de Cerny

Essonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2026

Date de convocation : 3 avril 2026

Date d'affichage : 3 avril 2026

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents : 23

Nombre de conseillers votants : 27

L'an deux mille vingt-six, le neuf avril à 19 h 00, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Marie-Claire CHAMBARET, Maire, à la suite de la convocation adressée le 3 avril 2026.

Étaient présents : Marie-Claire CHAMBARET, Rémi HEUDE, Alain PRAT, Cynthia TRIMBOUR, François LACOMME, Bernard JACQUET, Patrick VELAY, Laurent MAUGÈRE, Nadine-Françoise MAUGÈRE, Patrick MIKOLAJCZAK, Bruno PASTRE, Patrick DORÉ, Christèle DEVERGNE, Magali LAJOUX, Olivier CARNOT, Agnès MERZ, Laurie FILLÂTRE, Annabella CADET, Stéphanie MITTELETTE-ROUISSI, Aurélie CASTANAR, Laura SALIS, Matteo CANTAREL, Constance GUEY.

Ont donné pouvoir : Sylvie BARBERI à Christèle DEVERGNE
David RODRIGUES à Laurie FILLÂTRE
Chrystelle LEPAGE à Marie-Claire CHAMBARET
Timoté FRANCE à Constance GUEY

A été désignée Secrétaire de séance : Mme Nadine-Françoise MAUGÈRE

N° 2026 / II / 6 – 5.3 SIARCE : Election des délégués du Conseil municipal au Comité syndical au titre de la compétence eaux pluviales

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.5711-1,
VU l'arrêté inter préfectoral n° 2021-PREF-DRCL-608 du 25 août 2021 portant modification des statuts du syndicat intercommunal d'aménagement, de rivières et du cycle de l'eau (SIARCE),
VU l'arrêté inter-préfectoral n° 2021-PREF-DRCL-609 du 25 août 2021 portant adhésion de la commune de Cerny au SIARCE au titre de la compétence « eaux pluviales urbaines »,
CONSIDÉRANT le renouvellement des membres du Conseil municipal en date du 15 mars 2026 et leur installation au cours de la séance du 20 mars 2026,
CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à l'élection de nouveaux délégués au SIARCE au titre de la compétence « Eaux pluviales »,
CONSIDÉRANT que le Conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations de ses délégués au sein du syndicat mixte,
L'exposé ayant été entendu,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, À L'UNANIMITÉ

DÉCIDE de ne pas procéder par scrutin secret à l'élection de ses délégués au sein du syndicat intercommunal d'aménagement, de rivières et du cycle de l'eau (SIARCE), syndicat mixte fermé,

Election du délégué titulaire :

Enregistrement des nom et prénom des candidats : Rémi HEUDE

Après appel des candidatures, un seul candidat s'étant présenté, **le Conseil municipal**, après en avoir délibéré, **À L'UNANIMITÉ**

DÉCIDE de voter à main levée,

Rémi HEUDE
ayant obtenu la majorité absolue
est élu délégué titulaire
pour représenter la commune au Conseil syndical du SIARCE

Election du 1^{er} délégué suppléant :

Enregistrement des nom et prénom des candidats : Matteo CANTAREL

Après appel des candidatures, un seul candidat s'étant présenté, **le Conseil municipal**, après en avoir délibéré, **À L'UNANIMITÉ**

DÉCIDE de voter à main levée,

Matteo CANTAREL
ayant obtenu la majorité absolue
est élu délégué suppléant
pour représenter la commune au Conseil syndical du SIARCE

Election du 2^{ème} délégué suppléant :

Enregistrement des nom et prénom des candidats : François LACOMME

Après appel des candidatures, un seul candidat s'étant présenté, **le Conseil municipal**, après en avoir délibéré, **À L'UNANIMITÉ**

DÉCIDE de voter à main levée,

François LACOMME
ayant obtenu la majorité absolue
est élu délégué suppléant
pour représenter la commune au Conseil syndical du SIARCE

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents.



Marie-Claire CHAMBARET,
Maire de Cerny